

VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 24 juin 2024

OBJET :

**Reprise des résultats
de l'exercice 2023**

**Rapporteur : M. LAURENT
Délibération n°3**

EXPOSÉ DES MOTIFS

Par délibération en date du 25 mars 2024, le Conseil Municipal a procédé à la reprise anticipée du résultat de l'exercice 2023 et à son inscription au budget primitif 2024 conformément au tableau ci-après.

En application des dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M57, et après avoir procédé à l'approbation du compte financier unique de l'exercice 2023, il appartient à présent à l'assemblée délibérante d'approuver définitivement la reprise des résultats de cet exercice.

| | |
|--|------------------|
| Résultat estimé de l'exercice | |
| A. Résultat estimé de l'exercice | + 779 720,67 € |
| précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) | |
| B. Résultats antérieurs reportés | + 350 000,00 € |
| ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) | |
| C. Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) | + 1 129 720,67 € |
| (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous) | |
| Solde d'exécution de la section d'investissement | |
| D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) | |
| D 001 (si déficit) | -306 610,65 € |
| R 001 (si excédent) | |
| E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé de + ou -) | |
| Besoin de financement (si négatif) | |
| Excédent de financement (1) (si positif) | + 74 799,66 € |
| Besoin de financement F. = D. + E. | -231 810,99 € |
| AFFECTATION = C. = G. + H. | 1 129 720,67 € |
| 1) Affectation en réserves R1068 en investissement | 629 720,67 € |
| G. = au minimum couverture du besoin de financement F | |
| 2) H. Report en fonctionnement R 002 (2) | 500 000,00 € |
| DEFICIT REPORTE D 002 (4) | - € |

(1) Origine : emprunt : 0,00 €, subvention : 74 799,66 € ; autofinancement : 0,00 €

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement

(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation

PROPOSITION

Considérant l'identité de valeurs entre les résultats calculés de manière anticipée et les résultats affichés au compte financier unique, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la reprise définitive des résultats de l'exercice 2023, conformément au tableau ci-dessus.

DÉLIBÉRATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 27 juin 2024.

Pour extrait

La secrétaire de séance,

Aïcha MENZRI




Le Maire,



Michel BREUILLE

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT-MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2024

tenu sous la présidence de
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice : 29
- Nombre de présents : 22
- Nombre de votants : 28
- Convocation du Conseil municipal le : 14 juin 2024
- Convocation distribuée le : 14 juin 2024
- Affichage de la liste des délibérations le : 28 juin 2024
- Affichage du procès-verbal le : 4 octobre 2024

PRÉSENTS

- M. LAURENT, M. THOUVENIN, MME DEVOUGE, M. VOGIN, Mme SCHINDLER, M. ROSSIGNON, Mme DROUVILLE, Adjoints.

- M. BOURGUIGNON, Mme LOZINGUEZ, M. GONCALVES, Mme BLONDELET, M. KOENIG, M. VOIDIER, Mme BARDOUL, Mme DEL MANCINO, Mme MALARY, Mme MENZRI, M. PERRI, Mme CHOPIN-RENAULD, M. CHEVARDÉ, M. RIFF, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- Mme Nadine CADET à M. Jacky THOUVENIN
- M. Pierre BRUNE à M. Hubert ROSSIGNON
- M. Gilles SAPIRSTEIN à Mme Elise DROUVILLE
- Mme Marjorie HOUSSIN à Mme Aïcha MENZRI
- M. Gabriel HOFFER à M. Mallory KOENIG
- M. Jean-Louis KATZ à M. Christophe CHEVARDÉ

ABSENT

- M. Kamal EL JAOUHARI

SECRÉTAIRE DE SEANCE

- Mme Aïcha MENZRI

Pour extrait

La secrétaire de séance,

Aïcha MENZRI



Le Maire,

Michel BREUILLE